

INSTITUT INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – WWW.MARIONNETTE.COM

FORMULAIRE DE DEMANDE

RÉSIDENCE

TREMPLIN

1^{ER} SEMESTRE 2024

M

PROGRAMME
D'INSERTION
PROFESSIONNELLE

NOM DU PORTEUR DU PROJET

TÉLÉPHONE

MAIL

NOM DE LA COMPAGNIE

ADRESSE

.....

.....

N° DE SIRET

CODE APE/NAF

N° DE LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE VOTRE PROJET

TITRE DU PROJET OBJET DE LA DEMANDE

PRÉSENTEZ EN QUELQUES LIGNES LE PROJET ARTISTIQUE

SOUTIENS ET PARTENARIATS POUR CE PROJET

(coproductions, accueils en résidence, préachats, autres contributions, contacts en cours)

CALENDRIER DE CRÉATION (laboratoires, résidences) : **INDIQUER PÉRIODES ET LIEUX**

CALENDRIER DE DIFFUSION (premières dates) : **INDIQUER DATES ET LIEUX**

INFORMATIONS – RÉSIDENCES À L'ESMAM

QUEL EST L'OBJET DE LA RÉSIDENCE, QUELS OBJECTIFS ?

(écriture au plateau, travail de construction, expérimentation de la matière, recherche sur la lumière, jeu...)

CHOIX DATES DES RÉSIDENCES ET LIEUX MIS À DISPOSITION IHORS WEEK-ENDI

Cocher la ou les cases de votre choix (ateliers à préciser avec l'équipe lors de la signature de la convention)

Le studio Black Box → 11 au 15 mars 2024 18 au 22 mars 2024 25 au 29 mars 2024

VOM, PRÉNOM ET FONCTION DES PERSONNES PRÉSENTES DURANT LA RÉSIDENCE

VOM - PRÉNOM	FONCTION	TYPE DE CONTRAT	DATES DE PRÉSENCE

ESPACE SCÉNIQUE SOLIHAITÉ :

Profondeur

Ouverture

Hauteur

Autres

AVEZ-VOUS BESOIN DE MATÉRIEL ISON, LUMIÈRE, VIDÉO, MACHINERIE ?

Les consommables et matières premières tels que drisses colle, visserie, tissu etc. ... restent à la charge des compagnies accueillies.

OUI / NON

Si oui, lequel ?

AUTRES DEMANDES (tapis de danse, pendrillonnages, ...)

DURANT VOTRE RÉSIDENCE, SOLIHAITEZ-VOUS ÊTRE ACCOMPAGNÉ ?

Regard extérieur et rendez-vous conseil avec Sarah Andrieu, responsable pédagogique

Regard extérieur et conseil technique avec Thomas Rousseau, régisseur général

Accompagnement administratif sur rendez-vous avec Cathy Wojeez, chargée d'administration et de production

Merci de préciser vos attentes :

PRÉSENTATION DE FIN DE RÉSIDENCE : QUELLE ACTION PROPOSEZ-VOUS À L'ISSUE DE VOTRE RÉSIDENCE ?
(sortie de résidence publique, répétitions ouvertes au public, présentation du projet et échanges avec l'équipe de l'Institut et les étudiants, avec les publics, ateliers...) :

CONTACTS

Référent administratif

Nom, Prénom

Téléphone

Mail

Référent artistique

Nom, Prénom

Téléphone

Mail

Référent technique

Nom, Prénom

Téléphone

Mail

PIÈCES À FOURNIR

- Dossier artistique ;
- Fiche technique ;
- Éléments de communication (photos, vidéos...) ;
- Budget prévisionnel du temps de résidence ;
- Budget de production avec le détail de la masse salariale (le budget fera apparaître notamment les aides financières obtenues ou en cours d'instruction).

DOSSIER À ADRESSER AU DIRECTEUR AU PLUS TARD LE 30 NOVEMBRE 2023 (pour la commission de janvier 2024)

Monsieur Pierre-Yves Charlois

Par mail : institut@marionnette.com

Ou par courrier

Institut International de la Marionnette

7, Place Winston Churchill

F-08000 Charleville-Mézières

CONDITIONS D'ACCUEIL EN RÉSIDENCE ET DE MISE À DISPOSITION DES ESPACES DE TRAVAIL

- La résidence s'effectue dans les 3 années qui suivent l'obtention du diplôme ;
- La production du spectacle est obligatoirement portée par une structure juridique professionnelle ;
- Les artistes et techniciens sont rémunérés durant le temps de résidence et les déclarations obligatoires nécessaires notamment en matière de droit d'auteur ont été effectuées ;
- La mise à disposition sera formalisée par une convention précisant les engagements de la Compagnie accueillie et de l'Institut International de la Marionnette ;
- La Compagnie fournit à l'Institut une attestation d'assurance RC ;
- La Compagnie fournit à l'Institut la déclaration d'embauche des membres de son équipe accueillis à l'Institut ;
- Les diplômés accueillis seront reçus par la direction de l'Institut / de l'ESNAM pour un temps d'échange sur leur retour d'expériences depuis leur sortie de l'ESNAM ;
- La Compagnie devra transmettre le bilan de sa résidence via le formulaire qui lui sera envoyé par l'Institut à l'issue de la résidence ;
- L'Institut n'est pas en mesure d'héberger l'équipe accueillie lors de la résidence ;

Date limite de l'envoi du dossier de demande de résidence pour le 1^{er} semestre 2024 fixée au **30 NOVEMBRE 2023**.

Les réponses seront communiquées courant janvier 2024.

CONDITIONS FINANCIÈRES D'ACCUEIL

- L'accueil en résidence s'accompagne d'une aide financière fléchée sur la rémunération de l'équipe présente lors de la résidence et sur les frais annexes (montant de l'aide : de 1000 € à 2500 € TTC) ;
- L'Institut verse un acompte de 50% à la Compagnie à la réception de la convention d'accueil en résidence signée. Le solde de 50% est versé sur présentation des justificatifs à hauteur du soutien financier, par virement bancaire (contrats de travail, bulletins de salaires y afférents, justificatifs de prise en charge des repas et d'hébergement et des transports). Le montant du solde du soutien financier versé par l'Institut à la Compagnie correspondra au montant total des justificatifs reçus.

INFORMATIONS TECHNIQUES

L'ESNAM dispose de différents types d'espaces de travail : ateliers, salle de répétition, théâtre, espaces conviviaux.

1. LES ATELIERS

- Un atelier bois, équipé de machines-outils dédiées aux différents travaux sur bois, comme la coupe, le perçage, le ponçage. Nous proposons aussi divers outillages portatifs sur batterie et à air comprimé.
- Un atelier serrurerie, équipé d'un poste à souder, d'outillage de coupe, perçage et ponçage.
- Un atelier plâtre
- Un atelier arts plastiques
- Une salle couture

2. UNE SALLE D'EXPRESSION CORPORELLE (salle en lumière du jour, noir intégral impossible)

Salle d'expression corporelle N°1 (SE1) : surface 77,7 m² / dimensions 12,7 x 6,1 x 4.5 m

3. LE STUDIO BLACK BOX

Salle de répétition, noir intégral, avec équipement, taille 8.5 x 6.8 x 4.1 m

4. LE THÉÂTRE

Théâtre équipé d'un plateau de 10 m sur 8,93 m et d'une jauge de 100 personnes

Lien vers nos « lieux » et vers les fiches techniques Esnam <https://marionnette.com/institut/lieux>

VOTRE FICHE TECHNIQUE

LA FICHE TECHNIQUE FERA MENTION

- Du type d'espace(s) demandé(s) (ateliers de construction et/ou salle de répétition/théâtre) ;
- Des matériaux utilisés (Le cas échéant : matériaux classés M2 ou M1, fourniture des PV obligatoire) ;
- Demandes spécifiques :
 - * son (diffusion, micro, table de mixage) ;
 - * lumière (sur des matériels spécifiques type boîte à ombre, ...) ;
 - * aménagements scénographiques (occultation, mobilier type chaises, bancs ..., sol parquet, moquette, tapis de danse noir/blanc, ...) ;
 - * vidéo projection (focale courte/longue, type d'écran, position du vidéoprojecteur, ...) ;
 - * outillage (travail du bois, du métal, couture, plâtre, résine, colles, ...) ;
- Autre(s) équipement(s) / matériel(s) souhaité(s) ;
- Estimer le volume des matériels apportés, pour préparer la manutention et le stockage ;
- Anticiper et préciser les moyens à mettre en œuvre si nécessité de travail en hauteur ;
- Si besoin de l'assistance d'un régisseur, motiver la demande et préciser à quel moment de la résidence.

EN PLUS

- À part sur le plateau du théâtre (et sous certaines conditions), l'utilisation de machines à fumée ou de fumigènes est strictement interdite.
- Les accès et les circulations dans le bâtiment sont règlementés et feront l'objet d'une visite initiale des espaces exclusivement réservés.
- Il est strictement interdit de construire, réparer, fabriquer quoi que ce soit en dehors des ateliers spécifiques réservés à cet usage.
- Les périodes de résidence sont prévues du lundi au vendredi de 9h à 18h.

**INSTITUT INTERNATIONAL
DE LA MARIONNETTE**

**7, PLACE WINSTON CHURCHILL
F-08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
+33 [0]3 24 33 72 50
INSTITUT@MARIONNETTE.COM
WWW.MARIONNETTE.COM**